

Mars, attaché à ce journal. Je me recommande à l'indulgence de la Chambre pendant que je lirai cet écrit dans le texte français et je demande à mon honorable ami le ministre des Douanes (M. Paterson) de me reprendre, si ma prononciation est trop défectueuse :

Un ami me fait la remarque que je n'ai pas été tendre à l'égard de M. Foster depuis l'ouverture de la session. C'est vrai ! mais peut-on rester insensible sous l'averse d'injures gratuites que ce vieux parlementaire lance incessamment à la face des habitants de la province de Québec, des Canadiens-français, des catholiques, enfin sur tout ce qui est respectable et doit être respecté.

Encore, si les paroles du bonhomme n'étaient imprimées que dans le Hansard ; mais non ! Les correspondants parlementaires de la presse tory boivent ses paroles et les transmettent à leurs gazettes qui en font leurs belles pages. Ainsi, à la lecture des grands quotidiens tories, sir Wilfrid Laurier serait un fourbe politique ; feu l'honorable M. Préfontaine, un voleur ; l'honorable ministre des Finances, un menteur fieffé ; les autres membres du cabinet, des saltimbanques politiques et des farceurs. Nos compatriotes, des niais encroutés dans l'ignorance ; notre clergé, un ramassis de fanatiques et d'hypocrites. Et c'est M. George Eulas Foster, politicien de triste renommée, qui chante ce refrain aux Communes. A la dernière session, son collègue et associé politique, M. Borden, avait inauguré une campagne du même genre ; mais le résultat des élections provinciales au Nord-Ouest et des élections partielles aux Communes qui ont eu lieu durant la vacance, ont eu pour effet de le modérer, s'il tient à conserver la chéfferie de son parti. Ses vêtements sont peut-être encore les mêmes, mais il a modifié son langage.

Il faut répondre à M. Foster, non pas que les écrits qu'il inspire aux gazettes tories en valent la peine, mais parce qu'il y a certains lecteurs qui sont disposés à accepter comme vrais les écrits qui démeurent sans réponses. Les procédés de M. Foster sont simples, et ce qui lui manque avant tout, c'est un peu d'honnêteté dans les citations. Mardi dernier, il fut pris en flagrant délit par le ministre des Finances qui le remit promptement à sa place. Règle générale, on ne voit pas dans les journaux tories les corrections administrées à M. Foster. Sur les journaux, ses erreurs figurent à la place d'honneur. Il parodie les discours de ses adversaires, il dénature leurs pensées, il tronque leurs phrases, ce sont les moyens dont il use et abuse : Il n'a qu'un principe, l'intérêt ; qu'un désir, insulter. Il est de l'école du mensonge, de l'hypocrisie, de la couardise. A ses yeux, celui pour qui ces vertus civiques et politiques ne sont pas un vain mot, est un imbécile, une tête chaude. Il est inutile de traiter ces questions-là avec lui, il n'y entendrait rien.

Je désire donner une traduction aussi précise que possible de cet écrit.

(L'orateur traduit en anglais.)

J'ai dit il y a un instant, qu'en perfidie, en grossièreté et en fausseté, ceci surpasse tout ce que j'ai vu dans la presse du pays. Les trois principales accusations de cet écrivain peuvent se résumer à ceci :

Je lance gratuitement l'injure à la face des habitants de la province de Québec, des

M. FOSTER.

Canadiens-français, des catholiques, et sur tout ce qui est respectable et mérite d'être respecté.

Je représente ses compatriotes—les Canadiens-français—comme des niais encroutés dans l'ignorance et le clergé catholique comme un ramassis de fanatiques et d'hypocrites.

Je n'ai qu'un principe : l'intérêt ; qu'un désir, insulter. J'appartiens à l'école du mensonge, de l'hypocrisie et de la couardise ; et à mes yeux, celui pour qui les vertus civiques et politiques ne sont pas un vain mot, est un imbécile et une tête chaude.

Enfin, il est inutile de discuter ces questions avec moi, parce que je n'y entends rien.

Personne, parmi ceux qui liront l'original, ne pourra dire que j'ai forcé la note dans ce court résumé. Or, j'ai dit que cet écrit est perfide, et sa perfidie consiste à m'attaquer en faisant appel à tout ce que peuvent provoquer les sympathies et les préjugés nationaux et religieux. Sa perfidie consiste à être publié dans un journal lu par des milliers de familles canadiennes-françaises où ne pénètre jamais un journal anglais, et surtout un journal anglais conservateur ; il est perfide en ce qu'il reproche à mes collègues d'origine française, et particulièrement à l'honorable député de Beauharnois et à l'honorable député de Jacques-Cartier, d'être ligüés avec moi, le calomniateur des Canadiens-français, des catholiques et de tout ce qui est respectable et doit être respecté. C'est très bien imaginé : je suis impuissant à me défendre contre de pareilles attaques et mes collègues, dont on fait mes complices, les complices de ce prétendu insulter qui dénigre les Canadiens-français et les catholiques, sont placés dans une situation bien critique, vu qu'il n'y a pour ainsi dire pas de journaux dans la province de Québec pour contredire ces faussetés.

J'ai aussi dit que l'écrit est grossier. Il l'est incontestablement, mais sous ce rapport, un autre journal français, le "Canada" ne le cède guère à la "Presse". Depnis mon discours sur l'affaire de la "North Atlantic Trading Co.", c'est le "Canada" qui a été chargé de mener contre moi dans le pays la campagne entreprise ici par certains membres de la droite. On prend tous les moyens pour dénaturer mes actes et mes paroles. Je vais en citer un exemple. On dit : Que peut-on répondre à un homme comme M. Foster qui, lorsqu'il était ministre des Finances, a dilapidé les terres publiques et privées dans l'affaire de la "Temperance Colonisation Co." et dans celle de la "Great West Land Co." ? Le "Canada", qui est un journal bien renseigné, aurait dû savoir—si ceux qui m'ont attaqué dans cette Chambre l'ignoraient—que la "Temperance Colonisation Company" a été fondée avant même que je fusse membre du Parlement, et non pendant que j'étais ministre ; que la "Great West Land Co." était une affaire